



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité du logement et de l'aménagement du territoire****Soixante et onzième session**

Genève, 20 et 21 septembre 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Travaux du Bureau et rapport du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine****Rapport relatif aux réunions du Bureau du Comité du logement et de l'aménagement du territoire pour la période 2009-2010****Note du secrétariat***Résumé*

La présente note contient les rapports des réunions du Bureau du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, tenues à Prague le 21 décembre 2009 et à Genève le 19 mars 2010. Il y est fourni des informations à l'appui de l'ordre du jour provisoire annoté de la réunion (ECE/HBP/161) et du programme de travail pour 2010-2011 (ECE/HBP/2010/1), puisque nombre des questions et propositions formulées lors des réunions du Bureau seront présentées et examinées à la soixante et onzième session du Comité.

**I. Réunion du Bureau du 21 décembre 2009 (Prague)****A. Programme de travail: mesures prises depuis la soixante-dixième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire**

1. Le Bureau a été informé des mesures qui ont été prises, depuis la soixante-dixième session du Comité en septembre 2009, pour mettre en œuvre le programme de travail pour 2009-2010. Les points suivants ont été mis en évidence:

a) Le succès du Forum international de Vienne sur l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, tenu du 23 au 25 novembre 2009. La réunion a bénéficié de la

participation de plus de 350 experts, qui ont eu l'occasion d'apporter leur contribution au projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE). Le document a été jugé comme étant de très haute qualité, tout comme la publication de la CEE intitulée *Green Homes* (ECE/HBP/159), lancée à cette occasion;

b) Les travaux en cours sur l'étude de la CEE consacrée à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements dans les villes, notamment les progrès réalisés dans la recherche d'experts susceptibles de contribuer à l'étude. Un compte rendu complet sera présenté à la prochaine réunion du Bureau en mars 2010;

c) Les progrès réalisés en ce qui concerne les monographies nationales, notamment le lancement de la monographie du Bélarus au début du mois de décembre 2009; l'examen final imminent de la monographie du Kirghizistan; l'élaboration de la monographie nationale de l'Azerbaïdjan; et la mission d'enquête au Tadjikistan qui doit avoir lieu prochainement (7 février 2010);

d) Le lancement d'une vidéo élaborée conjointement par la Télévision des Nations Unies et le secrétariat sur l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, et la manifestation parallèle organisée lors de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Copenhague, à laquelle ont participé le Secrétaire exécutif de la CEE et le Président du Comité du logement et de l'aménagement du territoire;

e) L'annonce d'ateliers devant avoir lieu prochainement en 2010. La nécessité d'élaborer des notes de synthèse pour chacun des ateliers a été soulignée et un appel à présentations, déjà diffusé à travers le Bulletin d'information du Comité intitulé «Vital spaces», a également été lancé. Les ateliers suivants ont été prévus: l'atelier du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers sur la transparence dans l'administration des biens fonciers (Bakou, mars 2010); l'atelier sur la sécurité des bâtiments et de la construction (Bakou, mi-mars 2010), et l'atelier intitulé «Tournant écologique sur le marché immobilier» (Dessau, Allemagne, fin avril);

f) L'élaboration d'un mémorandum d'accord avec le Bureau du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Moscou en vue d'une coopération future et d'un soutien mutuel, notamment la proposition visant à mettre sur pied des cours de formation sur le logement abordable et l'efficacité énergétique.

2. Le Bureau a accueilli avec satisfaction la mise sur pied de cours de formation conjoints avec ONU-Habitat, et a invité le secrétariat à l'informer des nouvelles mesures prises à cet égard. Il a également été proposé d'élaborer une proposition analogue pour l'Europe du Sud-Est. Le représentant de la République de Moldova a indiqué que son pays avait l'intention d'organiser, en 2011, un atelier sur le logement abordable pour les pays de la Communauté des États indépendants (CEI).

## **B. Calendrier provisoire des manifestations organisées en lien avec les activités du Comité du logement et de l'aménagement du territoire en 2010**

3. Le Bureau a examiné le calendrier des manifestations organisées en lien avec les activités du Comité. Il a également étudié l'invitation qu'ONU-Habitat a adressée au secrétariat concernant la tenue d'une réunion sur le logement social, en Serbie, en février 2010, notant qu'il était important de souligner les travaux sur le logement qu'effectue la CEE dans ce pays.

### **C. Réunion ministérielle du Comité en septembre 2010**

4. Le secrétariat a fait savoir au Bureau que la soixante et onzième session du Comité et la réunion ministérielle connexe avaient été fixées aux 20 et 21 septembre 2010. En l'absence de tout autre pays hôte, il est prévu que la réunion se tienne à Genève.

5. Lors de la réunion, les ministres seront invités à adopter le projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE. Le Bureau a en outre suggéré que les ministres se voient présenter un document de travail renfermant un cadre politique pour des logements abordables, sains et écologiques dans la région de la CEE. Le document de travail, que doit établir le secrétariat avec le concours d'experts, devrait constituer le point de départ d'un débat approfondi sur la question, notamment l'élaboration d'une convention-cadre sur un logement abordable, sain et écologique dans la région de la CEE.

6. Le Bureau a estimé que l'élaboration d'une convention-cadre de ce genre permettrait aux pays de disposer d'un outil efficace pour inscrire le secteur du logement dans la perspective de la durabilité et renforcer l'application et la mise en œuvre des outils déjà existants en matière de logement dans la région de la CEE (par exemple, les lignes directrices relatives au logement social, les principes de financement du logement, le projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, etc.). La réunion ministérielle serait l'occasion d'avoir un échange de haut niveau sur le sujet et d'envisager la possibilité d'élaborer une convention-cadre de ce genre.

7. Il a été décidé que le secrétariat enverrait une notification à tous les ministres de la CEE pour annoncer la réunion de haut niveau, ainsi que sa forme pratique (réunion d'une journée, dont une demi-journée consacrée au projet de plan d'action et une autre consacrée à l'examen du cadre politique pour des logements abordables, sains et écologiques). La lettre renverra aux documents de référence et à la proposition concernant l'élaboration d'une convention-cadre de la CEE, comme indiqué ci-dessus.

8. Le secrétariat commencera immédiatement à chercher des experts appropriés pour la rédaction du document de référence relatif au projet de convention-cadre.

9. Les membres du Bureau ont souligné qu'il était important de faire le lien entre ce processus et la réunion des ministres du logement européens que doit organiser l'Espagne. Il a été convenu que les ministres de l'Union européenne recevraient bien à l'avance l'ordre du jour de la réunion de haut niveau de la CEE, afin qu'ils puissent en débattre lors de leur réunion de juin.

### **D. Sommet sur le logement social: participation et contribution du Comité du logement et de l'aménagement du territoire**

10. La CEE avait été invitée à organiser le Sommet sur le logement social qui doit se tenir aux Pays-Bas, en octobre. Le Bureau a toutefois demandé au secrétariat de retirer son soutien, faute d'informations suffisantes disponibles sur le but et les objectifs de cette réunion. En outre, la réunion supposait le paiement de frais, ce qui n'est pas conforme à la politique de l'Organisation des Nations Unies. Le secrétariat a été prié de faire connaître la décision du Bureau aux organisateurs du Sommet sur le logement social.

## **E. Atelier sur la construction écologique au Canada et coopération avec le Comité du bois de la CEE**

11. Les membres du Bureau ont reçu le programme préliminaire de l'atelier sur la construction écologique, qui doit se tenir au Canada, mais ils ont également été informés que le secrétariat avait déjà formulé des observations détaillées à son sujet, le document fourni étant un projet très préliminaire qu'il était nécessaire d'actualiser.

12. Le Bureau a réaffirmé sa volonté de coopérer aux fins de l'organisation de l'atelier. Certains membres du Bureau ont toutefois souligné les risques éventuels qu'il y avait à n'afficher qu'un point de vue unilatéral et rappelé l'intérêt des représentants du secteur privé. Le Bureau a donc conseillé au secrétariat de veiller à ce que le programme présente des sujets, selon une approche équilibrée. Il a été suggéré que l'atelier reflète une approche globale de la construction écologique. Si cela s'avérait impossible, il conviendrait alors d'en modifier le titre afin de rendre simplement compte de la contribution du Comité du bois en matière de construction écologique.

13. S'agissant du programme actuel, le Bureau a souligné la nécessité de mettre l'accent sur les conclusions de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies sur les changements climatiques de Copenhague, et d'étudier des solutions innovantes et des études de cas, afin de fournir des orientations et des indications utiles aux pays de la CEE. Le rôle de la CEE doit être souligné, si cette dernière entend rester l'entité organisatrice de la manifestation.

14. Le Bureau s'est dit impatient de recevoir une version révisée du programme de l'atelier organisé par le Comité du bois et son secrétariat dans les meilleurs délais, et il apportera sa contribution en conséquence.

## **F. Coopération avec l'UE: propositions en vue d'une future coordination**

15. Au cours de sa présidence de l'UE, la République tchèque avait été chargée d'élaborer une approche interdisciplinaire et de mettre différents sujets à l'ordre du jour de l'UE, notamment le logement. Par exemple, la présidence tchèque a facilité l'échange des données d'expérience nécessaires dans les domaines de l'urbanisme, du logement et de l'efficacité énergétique, ce qui pourrait être étendu aux pays de la CEE par l'intermédiaire du Comité du logement et de l'aménagement du territoire. Pour poursuivre l'exercice, la République tchèque a également décidé d'organiser un atelier sur l'urbanisme début mai 2010.

16. Les membres du Bureau ont de nouveau souligné combien il était important d'assurer le lien entre les travaux du Comité et les travaux actuellement mis en œuvre par l'UE, sous la présidence de l'Espagne, ainsi qu'avec Eurocities, compte tenu de la pertinence de leurs activités au regard du Comité.

## **G. Questions diverses**

17. Le secrétariat a annoncé que le Congrès européen sur le financement des logements après la crise des «subprimes», organisé par la Fédération européenne d'épargne et de crédit pour le logement et Verband der Privaten Bausparkassen, se tiendrait à Munich (Allemagne), en mai 2010. Les membres du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine qui ont également participé à la manifestation ont demandé à la CEE de coorganiser l'événement. L'annonce a déjà été faite auprès des membres du Comité et il a été décidé que celle-ci devait être également communiquée aux membres du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers.

18. Forum urbain mondial. Le Secrétaire exécutif de la CEE était convenu, avec le Directeur exécutif d'ONU-Habitat lors d'une réunion à Moscou, qu'il participerait au Forum et prononcerait un discours à l'ouverture de la session au Brésil. Le Directeur de la Division de l'environnement, du logement et l'aménagement du territoire de la CEE a aussi reçu une invitation à faire un exposé dans le cadre d'une des réunions et la CEE a soumis à ONU-Habitat une demande en vue de la participation à une réunion de réseautage. Le Bureau a proposé que le Président du Comité du logement et de l'aménagement du territoire adresse une lettre au Directeur exécutif d'ONU-Habitat pour demander la confirmation de la participation de la CEE aux manifestations ci-dessus. Le secrétariat a également été prié de faire connaître l'identité des représentants du Comité qui seraient présents à Rio, afin qu'ils puissent participer à ces manifestations parallèles.

19. Compte tenu du grand nombre d'ateliers organisés en 2010 et de la nécessité de rationaliser les activités d'établissement des rapports, le secrétariat a proposé de n'établir qu'un seul document renfermant de brefs résumés de tous les ateliers intersessions pour la prochaine session du Comité. Le Bureau a approuvé cette proposition.

20. Le secrétariat a distribué une note thématique, établie par le secrétariat de la Convention de la CEE sur les effets transfrontières des accidents industriels, renfermant une proposition de séminaire conjoint sur la planification de l'utilisation des terres et les accidents industriels. Le séminaire, qui devrait être coorganisé par deux organismes de la CEE, est destiné à permettre l'échange d'informations entre les experts des deux secteurs sur leurs responsabilités respectives et les possibilités de coopération. Il est proposé dans la note thématique de constituer une équipe spéciale composée également d'experts du Comité du logement et de l'aménagement du territoire. Le Bureau a approuvé l'idée dans son principe et a demandé à être informé de l'évolution de la situation à sa prochaine réunion en mars 2010.

21. Le secrétariat a informé le Bureau de la tenue, la veille, d'une réunion avec deux membres du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine et lui a présenté les excuses de ce dernier pour son absence lors de la réunion du Bureau. Les débats avec le Réseau consultatif ont été très productifs et le Président du Réseau fournira au secrétariat une note succincte sur les domaines dans lesquels le Réseau pourrait apporter une contribution et sur ses activités futures. La note sera présentée à la prochaine réunion du Bureau.

22. Conformément à la pratique habituelle, le Bureau a décidé que si un pays proposait d'accueillir la soixante-douzième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire et sa réunion ministérielle, un représentant de ce pays pourrait participer aux réunions du Bureau en tant qu'observateur.

23. Le Président a souligné combien il était important de continuer à promouvoir les activités du Comité et de définir de nouvelles stratégies pour accroître sa visibilité. Il a été suggéré d'organiser un débat sur la question à la prochaine réunion du Bureau.

24. Le Président et le secrétariat ont remercié le pays hôte pour son appui généreux et l'excellente organisation de la réunion.

## **II. Réunion du Bureau du 19 mars 2010 (Genève)**

### **A. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail**

25. Le secrétariat a rendu compte des mesures prises pour mieux mettre en œuvre le programme de travail 2010-11 du Comité. Il a notamment mis en exergue les éléments suivants:

- a) Monographies nationales en cours (au Kirghizistan, en Azerbaïdjan et au Tadjikistan), à différents stades de réalisation et pays qui ont manifesté un intérêt pour un futur examen (Ouzbékistan et Ukraine);
- b) Définition des grandes lignes de l'étude sur les villes climatiquement neutres, telles qu'établies par un consultant;
- c) Version finale du projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE;
- d) Ateliers à venir: à Dessau, en Allemagne, un atelier intitulé «Tournant écologique sur le marché immobilier» (26 et 27 avril 2010); à Munich, en Allemagne, atelier sur le financement des logements après la crise des «subprimes» (17-19 mai 2010); à Prague, atelier sur l'amélioration de la performance en milieu urbain (3 et 4 mai 2010) et à Bakou, atelier sur la sécurité des bâtiments et de la construction (novembre 2010);
- e) Atelier prévu, en partenariat avec la Convention de la CEE sur les accidents industriels, sur la planification de l'utilisation des terres (novembre 2010).

26. Le Président du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers a rendu compte de la mise en œuvre de la section 3 du programme de travail, intitulée «Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers». Il a notamment souligné les éléments suivants:

- a) Les ateliers récents et futurs du Groupe de travail, notamment le succès rencontré par le dernier atelier tenu à Bakou; l'atelier à venir sur la gouvernance électronique à Minsk (8 et 9 juin 2010); et les futurs pays et villes hôtes (Antalya, en Turquie, et l'Italie – la ville n'est pas encore déterminée);
- b) La demande de la République de Moldova visant à ce qu'il soit procédé à un examen de l'administration des biens fonciers;
- c) La publication de l'étude du Groupe consultatif du marché immobilier intitulée «Policy Framework for Sustainable Real Estate Markets», qui devrait servir de point de départ aux futurs travaux du Groupe consultatif;
- d) Les progrès accomplis dans la réalisation d'une étude sur la fraude lors des transferts par voie électronique.

27. Le Bureau a approuvé le choix du consultant à qui a été confiée l'ébauche, dans les grandes lignes, de l'étude sur les villes climatiquement neutres, ainsi que le calendrier fixé pour la réalisation de l'étude. Il est également convenu de la version finale du projet de plan d'action, qui sera soumis à la soixante et onzième session du Comité pour adoption.

## **B. Programme de travail du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine**

28. Le représentant du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine a présenté le programme de travail, qui a été établi en coopération avec les autres membres. Les activités proposées ont été approuvées par le Bureau. En outre, le membre du Réseau consultatif sur le logement et la gestion urbaine a proposé de travailler sur l'élaboration d'un «groupe sectoriel du logement» au cours des prochains six mois. Cette structure permettrait de faciliter la compréhension des questions relatives au logement et la communication entre des parties prenantes très diverses. Le Bureau s'est félicité de cette proposition.

### **C. Réunion ministérielle**

29. Le Bureau a identifié un certain nombre de facteurs qui ont rendu problématique l'organisation de la réunion ministérielle en septembre 2010, notamment les incertitudes au sein de l'UE sur les réunions ministérielles sur les questions de logement, qui entraveraient également la participation de responsables de haut niveau à la réunion ministérielle de la CEE, l'absence de pays hôte pour la réunion ministérielle de la CEE en 2010 et le manque de personnel au sein du secrétariat.

30. Le Bureau a donc décidé de reporter la réunion ministérielle à septembre 2011. En outre, il a estimé que puisque les ministres devaient décider de l'élaboration d'une convention sur le logement abordable, sain et écologique, il serait souhaitable qu'une réunion ordinaire du Comité soit consacrée à l'examen du document connexe et que le Comité recommande l'élaboration d'une telle convention. À ce jour, seul le Bureau du Comité a émis cette recommandation.

31. La soixante et onzième session du Comité du logement et de l'aménagement du territoire durera donc deux jours seulement et les points prioritaires de son ordre du jour seront l'adoption du projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE et l'examen du document d'orientation sur le logement abordable, sain et écologique.

### **D. Document d'orientation sur le logement abordable, sain et écologique**

32. Le Bureau a examiné le plan détaillé du document sur le logement abordable, sain et écologique et proposé certaines modifications. Il a été décidé d'autoriser la formulation d'observations supplémentaires à propos du document jusqu'au 15 avril, notamment des suggestions sur les documents de politique générale à mentionner. Les observations et suggestions doivent être envoyées au secrétariat. Les consultants peuvent, toutefois, déjà commencer à rédiger la version finale, qui doit être présentée à la soixante et onzième session du Comité et doit donc être achevée à la mi-juin au plus tard. Le Bureau a également pris acte du rapport de situation sur le logement abordable publié par Eurocities en 2010, et de la tenue d'une conférence européenne de consensus en décembre 2010 sur le rôle du logement dans la réalisation de l'intégration sociale (Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme).

### **E. Visibilité du Comité du logement et de l'aménagement du territoire**

33. Le secrétariat a présenté la version finale de la vidéo élaborée en collaboration avec la Télévision des Nations Unies. La vidéo sera affichée sur le site Web de la CEE, et sur YouTube, et elle sera rendue accessible à tous les membres du Comité à la prochaine session. Le Bureau a accueilli la vidéo avec satisfaction et a débattu d'autres opportunités de renforcer la visibilité des travaux du Comité. Il a été décidé d'élaborer une autre vidéo, plus courte, sur les monographies nationales, axée sur le processus d'élaboration, ainsi que sur les effets de l'examen. Il a également été suggéré de rechercher des occasions propices pour faire participer les missions permanentes présentes à Genève aux travaux du Comité.

### **F. Cours de formation et coopération avec d'autres organisations**

34. Le secrétariat a informé les participants de la récente décision de la commission réunissant la CEI et ONU-Habitat (qui fait partie du Conseil de la CEI sur la construction) de mettre au point des cours de formation CEE/ONU-Habitat sur le logement abordable. Le

Gouvernement du Bélarus a déjà proposé d'accueillir le premier cours à Minsk, en novembre 2010. La CEE et ONU-Habitat coopèrent actuellement pour élaborer le programme du cours et trouver les formateurs.

35. Un cours de formation sur les aspects juridiques du logement et de l'aménagement du territoire a été élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Géorgie sur la base des résultats de la monographie nationale. Les membres du Comité recevront plus d'informations sur ce cours en temps voulu. Le secrétariat a également mentionné une prochaine publication du PNUD sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui renverrait aux travaux du Comité en tant que bonne pratique en matière de réduction des établissements informels et d'amélioration de l'accessibilité économique du logement.

## **G. Manifestations autour du Forum urbain mondial**

36. Le secrétariat a fait savoir aux membres qu'il comptait participer au Forum urbain mondial et aux manifestations parallèles. Le Secrétaire exécutif de la CEE participera à l'événement et fera un exposé dans le cadre du Dialogue 4. Une session de réseautage de la CEE sur les habitations climatiquement neutres a également été organisée; différents exposés seront faits par les États membres et les organisations gouvernementales internationales. Le secrétariat a également fourni des détails sur les efforts qu'il avait déployés pour réduire les coûts de participation au minimum, compte tenu de l'éloignement de la ville d'accueil du Forum 2010 (Rio de Janeiro, Brésil).

## **H. Questions diverses**

37. Le secrétariat a communiqué au Bureau son évaluation biennale pour la période 2008-2009 et décidé de présenter la nouvelle correspondant à la période 2009-2010 une semaine plus tard, aux fins de son approbation par courrier électronique.

38. Le Bureau a également profité de l'occasion pour remercier Paola Deda, promue auprès d'une autre division, pour l'excellent travail qu'elle a effectué au sein du secrétariat au cours des deux dernières années et lui présenter ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

---